



**CÉGEP DE
ROSEMONT**

Formation continue
Département d'acupuncture

48 points sous-utilisés

29 et 30 novembre 2025

Formatrice :

Martin Donaldson, Ac.

Durée:

14 heures de formation

1.4 UEC

Horaire:

29 et 30 novembre 2025

Lieu:

Cégep Rosemont

6400 16e avenue

Montréal H1X 2S9

Coût :

500\$

Ce cours a pour but d'analyser et décortiquer 48 points d'acupuncture moins fréquemment utilisés par les acupuncteurs.

Par des explications et exemples concrets, les personnes participant à la formation pourront dès le lendemain intégrer ces points à leur pratique courante.

Cette formation entièrement théorique sera offerte en présence au Collège de Rosemont.

Objectifs:

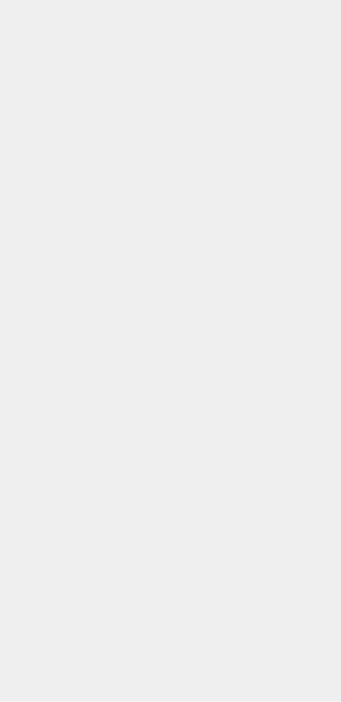
- Intégrer de nouvelles utilisations pour certains points déjà plus connu
- Inciter à réviser différents points périodiquement pour tranquillement augmenter le bassin de points utilisés

Contenu:

- Les points à l'étude seront :
- Poumon : 1-3-11
- Gros Intestin : 2-5-10-16
- Estomac : 14-31-42
- Rate : 1-5-8-12 (observation sur les points 14-21 du mrd de la rate)
- Cœur : 3-4-8
- Intestin grêle : 1-4-7
- Vessie : 8-26-59-67
- Rn : 1-16-27
- Péricarde : 1-7
- Triple Réchauffeur : 3-4-10-19
- Vésicule Biliaire : 8-19-22-25-43
- Foie : 1-2-8
- RenMai : 5-8-22
- DuMai : 2-11-23-26
- Discussion sur les points Jing
- Discussion sur les points d'ouverture des membres supérieurs et inférieurs de Van Nghi
- Discussion sur différentes combinaisons de points

Méthodologie d'enseignement:

- Exposé magistral avec support visuel



Attestation : Une attestation de réussite donnant 1.4 UEC sera émise par le Collège de Rosemont à tous les participants ayant complété la formation par la réussite de l'évaluation et la confirmation de leur présence dans un ratio de 80%. Le Collège de Rosemont est membre de la SOFEDUC.

Politique d'annulation. La politique d'annulation est stricte: toute annulation doit être faite par écrit à l'attention de Marilynne Meloche à l'adresse suivante: 6400 16^e avenue Montréal H1X 2S9, ou via courriel fcacupuncture@crosemont.qc.ca **un mois avant la formation.** Pour toute annulation faite après cette date, **aucun remboursement possible,** à moins de situation exceptionnelle. Toutefois, si le collège annule l'activité, la totalité du montant sera remboursé à 100% ou au prorata des activités données.